

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1982 B 00554

Numéro SIREN : 324 021 542

Nom ou dénomination : AFIGEC AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 20963

**AFIGEC**  
**AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 4 014 200 euros**  
**Siège social : 26/28 rue Marius Aufan**  
**92300 LEVALLOIS-PERRET**  
**324 021 542 RCS NANTERRE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 FEVRIER 2024**

De l'Assemblée générale ordinaire en date du 15 février 2024 il a littéralement été extrait ce qui suit :

-----

**SEPTIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

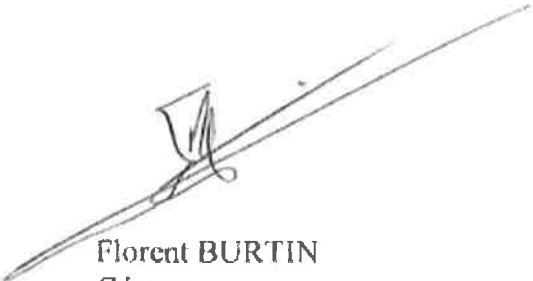
**HUITIEME RESOLUTION**

Les mandats de la société F.-M. RICHARD & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Laurent MARIN, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale :

- décide de nommer la société EXCEA, sis 22 rue Camille Pelletan, 92300 Levallois-Perret, immatriculée sous le n° 498 104 371 RCS NANTERRE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029,
- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

-----



Florent BURTIN  
Gérant